

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs, Cher.e.s collègues,

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le :

Lundi 27 novembre 2023 à 18h30

Lieu de la séance : **Foyer de la commune historique de Vérargues.**

(Selon le I de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et selon la déclaration faite auprès de M. le Préfet)

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
2. Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 16 octobre 2023
3. Signature d'une convention opérationnelle avec l'établissement public foncier d'Occitanie dans le cadre de la réhabilitation du bourg centre d'Entre-Vignes
4. Modification du contrat d'assurance des risques statutaires
5. Avenant n°2 a la convention de mise à disposition de services descendante entre la Communauté de Communes du Pays de Lunel et la commune d'Entre-Vignes
6. Approbation de l'avenant au contrat bourg-centre de la commune d'Entre-Vignes – contrat 2^{ème} génération 2022/2028
7. Consultation du public relative à la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement déposée par la société la Devèze – Avis du conseil municipal.
8. Questions orales
9. Informations diverses

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Jean-Jacques ESTEBAN

